



*Ils partirent 500 ...*

## BULLETIN MUNICIPAL

**MARS 2012**

*N°256*

### LE MOT DU MAIRE

Mars, c'est le mois du printemps, c'est le mois des décisions budgétaires et fiscales importantes pour la vie communale, mais Mars c'est avant tout, le mois du carnaval !

Cette vieille tradition archaïque, puis chrétienne, puis encore profane a toujours survécu en Provence, mais le temps a passé son chemin et sans doute Halloween n'y est pas étranger !

Nous pensions donc jusqu'à hier, que Caramantran allait mourir de sa belle mort, celle de l'oubli.

Eh bien non, pas encore !

Ce 24 mars, à l'initiative d'un groupe de mamans, Il était bien présent parmi nous à Sainte-Anastasie. Nous les en remercions.

Cette fête aujourd'hui dédiée au défoulement « mental » de la petite jeunesse plutôt qu'aux terrifiantes conjurations moyenâgeuses, nous l'avons vécue dans une ambiance chaleureuse et colorée de tous les temps, de joie juvénile spontanée, de fausses frayeurs, de défi d'un jour à toutes les règles et à toutes les hiérarchies de l'âge et de l'autorité.

Ce fut une belle et simple journée de printemps et aussi un bel exemple pour les plus grands.

Et si nous avons encore quelques mètres à parcourir ?

*Jean-Pierre MORIN*

E-mail : [s.anastasic@wanadoo.fr](mailto:s.anastasic@wanadoo.fr) site : [www.ste-anastasic.fr](http://www.ste-anastasic.fr)

# CHRONIQUE MUNICIPALE

Compte rendu du Conseil Municipal en date du 29 mars 2012

## Délibération n° 2012-10 : Budget communal : Adoption du compte de gestion 2011

Le Conseil Municipal déclare à l'unanimité que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2011, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

## Délibération n°2012-11 : Budget communal : Vote du compte administratif 2011

Le compte administratif de la Commune de 2011 se résume ainsi : excédent de clôture **861 614.33 €**

## Délibération n°2012-12 : Budget communal : Affectation de résultat 2011

L'excédent de clôture est affecté comme suit :

- 200 000 € au compte 1068
- 417 475.95 € au compte 002
- 244 138.38 € au compte 001

## Délibération n°2012-13 : Vote du Budget Primitif 2012

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le Budget Primitif 2012 :

- Dépenses et recettes de fonctionnement :  
**2 375 767.95 €**
- Dépenses et recettes d'investissement :  
**796 360.38 €**

## Délibération n°2012-14 : Budget eau et assainissement : Adoption du compte de gestion 2011

Le Conseil Municipal déclare à l'unanimité que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2011, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

## Délibération n°2012-15 : Budget eau et assainissement : Vote du compte administratif 2011

Le compte administratif de 2011 se résume ainsi : Excédent de clôture **633 997.93 €**

## Délibération n°2012-16 : Budget eau et assainissement : Affectation de résultat 2011

L'excédent de clôture est affecté comme suit :

- 127 607.15 € au compte 002
- 466 390.78 € au compte 001
- 40 000.00 € au compte 1068

## Délibération n°2012-17 : Budget eau et assainissement : Vote du budget primitif 2012

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le budget primitif 2012 Eau et Assainissement :

- Dépenses et recettes d'Exploitation : 186 107.14 €
- Dépenses et recettes d'Investissement :  
**524 789.78 €**

## Délibération n°2012-18 : Vote des taux d'imposition 2012

Le Conseil Municipal décide de fixer les taux d'imposition pour l'année 2012 comme suit :

- Taxe d'habitation 17.87 %
- Taxe sur le foncier bâti 21.20 %
- Taxe sur le foncier non bâti 91.59 %
- CFE cotisation foncières des entreprises 32.24 %  
*(donc sans augmentation)*

## Délibération n°2012-19 : Prix de l'eau et de l'assainissement

Le Conseil Municipal décide de reconduire les montants votés en 2011 soit :

- le m3 pour l'eau : 0.17 €
- le m3 pour l'assainissement : 0.55 €
- prime fixe eau : 7.62 €
- prime fixe assainissement : 0.76 €

## Délibération n°2012-20 : Indemnités pour travaux supplémentaires à l'occasion des élections présidentielles du 22 avril et 6 mai et des élections législatives du 10 et 17 juin

Le Conseil Municipal décide d'allouer aux agents communaux chargés d'assurer le parfait déroulement des 4 journées d'élections le 22 avril – 6 mai – 10 juin et 17 juin, une indemnité pour travaux supplémentaires. Adopté à l'unanimité.

## Délibération n°2012-21 : Majoration des droits à construire issue de la loi n°2012-376 du 20 mars 2012

Adopté à l'unanimité.

Cette délibération assez longue est affichée en Mairie.

Voir page 4



La gare... en attendant le TGV...!

## AIDE AUX PERSONNES AGÉES VULNERABLES :

Les épisodes climatiques récents (inondations, neige.. ) ont mis en évidence la nécessité de maintenir le contact avec les personnes les plus vulnérables.

Les membres du CCAS (Mmes BRETON, CONTI, PEPONNET, CLERC et Mrs. BOTTEY et PEYRACHON) aidés en tant que de besoin par le Secours Populaire prendront, dans un premier temps un contact téléphonique avec toutes les personnes qui en éprouveront le besoin.

Dans ce but faites vous recenser auprès du C.C.A.S. de Ste-Anastasia au 04 94 69 64 47 ou à la mairie au 04 94 69 64 40.

**LOGEMENT ACCESSIBLE POUR TOUS** : Dispositif mis en place par le Conseil Général à compter du 1er janvier 2012 jusqu'au 31 décembre 2013 afin d'accroître l'offre des logements pour les personnes à ressources modestes du territoire de la Provence Verte.

Ce dispositif en partenariat avec l'ANAH et le PACT doit permettre de créer des logements en octroyant des subventions aux propriétaires désireux de réhabiliter des logements vacants et en offrant ainsi aux locataires des logements à loyers conventionnés et plafonnés pendant 9 ans.

Toute information complémentaire au 0805 360 816 (gratuit à partir d'un poste fixe)

## **MICRO-CRÈCHE « L'EAU VIVE »** MICRO-CRÈCHE :

Afin d'assurer la rentrée de septembre dans les meilleures conditions d'accueil, les inscriptions pour les enfants de 3 mois à 3 ans peuvent être transmises dès à présent à l'ODEL/VAR – Micro-crèche l'EAU VIVE de Ste-Anastasia.

## **SOIRÉE à ... ROSÉ**



Comme la St-Hubert tournante, la « soirée à ... rosé » se déplace dans le Val d'Issole pour présenter les producteurs du plateau du Val d'Issole.

Cette année, c'est au tour du village d'accueillir cette manifestation qui s'installera place de la Gare le vendredi 27 juillet à partir de 18h. Vous pourrez ainsi goûter outre le vin rosé divers produits locaux. La soirée se poursuivra par un repas typiquement provençal avec animation musicale.

Dès à présent retenez cette manifestation sur vos agendas.



## *Le mot d'Anastase*

De mon temps, autrement dit il y a des siècles, nous y allions de bon cœur et les poissons d'avril nageaient dans tous les sens, cela avait un véritable sens :

- On nous a d'abord raconté que la Terre était plate

- En l'an mil que c'était la fin du monde

- en 1939 qu'il n'y aurait pas de guerre

- Plus récemment qu'il n'y avait pas de crise

Et en 2012, -comme Candide-, que tout allait pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles...

Aujourd'hui, personne n'oserait, même sur le ton de la galéjade nous entraîner vers de possibles déplaisantes « polémiques » et peut-être même devant un tribunal.

J'ai noté donc, en ce 1er avril 2012 qui n'est pas celui d'une année de grâce, qu'il n'y avait pas ou peu de poissons rouges « pascals ou non » suspendus aux dos des parents, des passants, des amis, des enseignants ou des curés.

Mais pour rester avec mesure dans l'incrédible et irrévérencieuse tradition gauloise du 1er avril, je vous annoncerai la paix universelle et perpétuelle et une probable invasion des martiens.

Croyant cela, vous ne risquerez pas d'avoir à avaler le poisson et ses arrêtes, puis l'eau et le sel de la mer.

Décidément, la vie ce n'est pas tout rose !

*Anastase le Bienheureux.*



**Les rendez-vous à ne pas manquer à la Mission Locale**

### Parcours emploi - BIJ de Garéoult

. Préparation à l'entretien d'embauche

Jeudi 19/04 de 14h à 17h

. Simulation d'entretien d'embauche

Jeudi 26/04 de 14h à 17h

### Vie pratique - BIJ de Garéoult

. Recherche active d'emploi

Lundi 16/04 de 14h à 17h

*Pour tous renseignements sur les rendez-vous et les permanences des forces armées : Tel. 04.94.59.03.40 ou [www.missionlocale-ohv.fr](http://www.missionlocale-ohv.fr)*

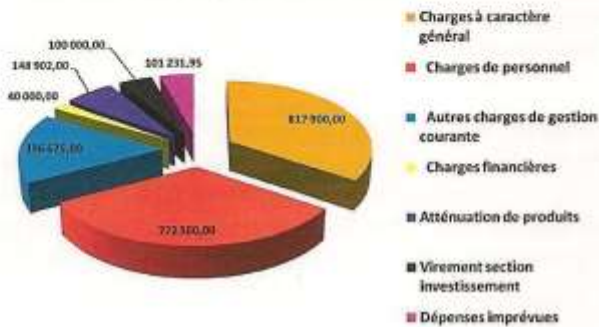
Semaine des transports & de la logistique du 17 au 19 avril 2012 sur le territoire de la Provence Verte  
Pour connaître le programme [tl.citedesmetiers.fr](http://tl.citedesmetiers.fr)

# LE BUDGET COMMUNAL

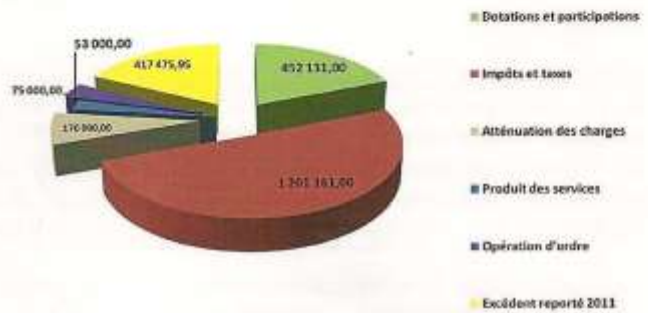


## BUDGET 2012

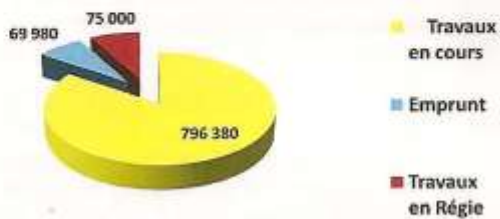
### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



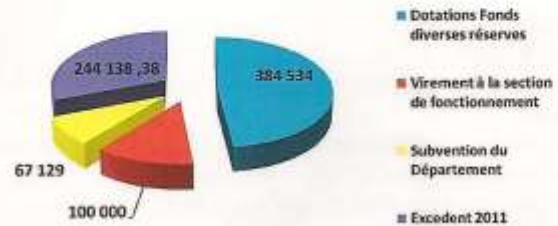
### RECETTES DE FONCTIONNEMENT



### Dépenses d'investissement



### Recettes d'investissement



## ELECTION PRESIDENTIELLE



Dimanche 22 avril et dimanche 6 mai 2012 de 8h00 à 18h00\* à la salle polyvalente

## ELECTION LEGISLATIVE

Dimanche 10 juin et dimanche 17 juin 2012 de 8h00 à 18h00\* à la salle polyvalente

\* Sous réserve de modification de cet horaire par la Préfecture





## TRAVAUX DU MOIS

- Pose de la clôture du terrain de foot
- Finition de la sortie de secours de la Cave coopérative
- Débroussaillages des bords de la rivière aux Molières et au Bréguidou
- Réparation des toilettes publiques place de la Gare
- Condamnation de l'accès à la station de pompage près de l'école maternelle
- Pose d'un panneau d'information « Pêche » au pré de la Font



### Démarchage téléphonique ou à domicile

Ce genre de démarchage commercial nous est périodiquement signalé sur la commune. Dernièrement, il s'agissait de démarchages semblant émaner d'une filiale d'EDF dans le cadre d'une étude de sensibilisation Ecologique. Nous vous rappelons que la Mairie n'a jamais cautionné ce genre de démarches. Nous vous recommandons donc dans tous les cas une extrême vigilance.

### ASA des Arrosants

Comme annoncé lors de l'Assemblée Générale du 17 mars 2012, les travaux de remise en état provisoire du canal ont eu lieu rue A. DAUDET, travaux effectués par les membres bénévoles de l'ASA. Parallèlement une inspection des parties souterraines a été réalisée afin de vérifier l'état du canal. D'autres travaux de busage vont débuter sur le canal de Gan Mouret et sur la déverse des Horts, là où les sangliers ont dévasté les ruisseaux.



*Le Président,*  
**O. HOFFMANN**

## Consignes pour l'emploi du feu

Compte tenu de la sécheresse des sols et de l'épisode venteux, la vigilance en matière d'emploi du feu est de mise. Ainsi, nous vous rappelons que l'arrêté préfectoral du 5 avril 2004 réglementant l'emploi du feu dans le département du Var interdit toute forme de brûlage ou d'écobuage dès lors que le vent dépasse 40km/h en moyenne et ce, quelle que soit la période. Le vent constitue en effet un facteur aggravant essentiel en ce qui concerne les risques de mise à feu et la propagation. La sécheresse des sols ne fait qu'accroître ce risque. La plus grande prudence reste donc de rigueur. (Var matin du 23-03-2012)

REGLEMENTATION DE L'EMPLOI DU FEU DANS LE DEPARTEMENT DU VAR  
Arrêté préfectoral du 5 avril 2004 (actualisé)

CATEGORIE D'USAGES	SITUATION	VITESSE DU VENT (en km/h)			
		0 - 20	20 - 40	40 - 60	60 et plus
CATEGORIE 1 CAMPAGNES, ZONES RURALES SANS BÂTIMENTS	Forêt	TOLERE	TOLERE	INTERDIT	TOLERE
	Autres zones	TOLERE	TOLERE	INTERDIT	TOLERE
CATEGORIE 2 ZONES D'AGGLOMERATION URBAINES	Forêt	POSSIBLE*	POSSIBLE*	INTERDIT	INTERDIT
	Autres zones	POSSIBLE*	POSSIBLE*	INTERDIT	INTERDIT
CATEGORIE 3 ZONES D'AGGLOMERATION URBAINES	Forêt	INTERDIT	INTERDIT	INTERDIT	INTERDIT
	Autres zones	INTERDIT	INTERDIT	INTERDIT	INTERDIT

\* Dérogations, autorisations ou dérogations doivent pouvoir être présentées à toutes régularités.  
\* Le respect de cette réglementation ne dégage en aucune manière la responsabilité civile du Forumeur.  
\* Le non respect de cette réglementation est sanctionné par une contravention de 135 € maximum (art. R222-5 du code forestier).

### Info URBANISME



A partir du 1er mars 2012, une nouvelle définition de la surface applicable en matière d'urbanisme a été instaurée. Cette réforme de la surface de plancher de référence en urbanisme est entrée en vigueur en même temps que la réforme de la fiscalité de l'aménagement. A compter de cette date, la « surface de plancher » sera l'unique référence pour l'application de l'ensemble des règles d'urbanisme nécessitant auparavant un calcul des surfaces des constructions en SHOB ou en SHON. Cette « surface de plancher » est égale à la somme des surfaces de planchers de chaque niveau clos et couvert, calculée à partir du nu intérieur des murs des façades.

*Jean-Claude DUCHEMIN,*  
*Adjoint Urbanisme*



### Odelvar Vacances de PRINTEMPS 2012

Les parents qui souhaitent mettre leur enfant au Centre de Loisirs sans hébergement pour les vacances de printemps du 23 avril au 4 mai 2012 pourront les inscrire:

- le samedi 7 avril de 10h à 12h30 : Mairie de Ste Anastasie
- le jeudi 12 avril et le vendredi 13 avril de 16h30 à 18h : salle de garderie de l'école maternelle

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter  
Valérie GASCIOLLI au 06.89.77.86.73  
valerie.gascioli@odelvar.com

### ECOLES PONT ASCENSION

Les écoles seront fermées ainsi que le périscolaire (cantine et garderie) le vendredi 18 mai 2012. Ce jour de classe sera remplacé par le mercredi 9 mai 2012. Il vous appartient d'inscrire vos enfants à la cantine pour le mercredi 9 mai par le biais d'un imprimé qui vous sera distribué par les instituteurs.



## Assemblée générale des médaillés militaires de la 1754<sup>e</sup> section de Ste Anastasie-Forcalqueiret

La 1754<sup>e</sup> section des médaillés militaires de Ste Anastasie-Forcalqueiret a tenu son assemblée générale annuelle au sein du camp Couderc de l'UIISC7 de Brignoles.

Le président Duvette après avoir constaté le quorum a rendu compte de la gestion de la section composée de 127 membres. Les secrétaires et trésorier ont exposé les rapports, moral et financier qui ont été adoptés à l'unanimité.

Le président a remercié le Colonel Valette, commandant la sécurité civile pour la mise à disposition des locaux puis les autorités présentes : Josette PONS, députée, André GUIOL, conseiller général, président de la communauté de communes du Val d'Issole, Jean-Pierre, MORIN, maire de Ste Anastasie et l'adjudant-Chef LEFEBVRE de la brigade de gendarmerie de la Roquebrussanne pour leur présence. Il a excusé M. PEDA, maire de Forcalqueiret, retenu ailleurs.

Ces autorités ont prononcé des paroles élogieuses envers les membres de la section et souligné la droiture et la bonne tenue de cette assemblée.

Le président a également remercié les présidents des associations patriotiques qui honoraient de leur présence les débats (section des médaillés militaires de Garéoult, anciens marins de Forcalqueiret, Fédération des anciens gendarmes, section fédérale André Maginot).

Madame Parayre et son mari ont ensuite été mis à l'honneur pour les services rendus au profit des orphelins de militaires.

Un dépôt de gerbe à la stèle de l'unité dédiée aux militaires morts en service a clôturé la partie administrative des travaux.

Lors de cette cérémonie, le président a tenu à associer aux anciens de la section décédés les militaires tombés en Afganistan, les militaires, enfants et enseignant assassinés à Toulouse et Montauban.

Un repas pris en commun a ensuite permis aux congressistes de se détendre dans une ambiance de franche camaraderie.

LA VIE ASSOCIATIVE

Comite des Fêtes de Ste-Anastasie organise le **lundi 9 avril 2012**

Brocante - Puces - Marché paysan et produits bio

de 7h à 19h Place de la Gare

Concert de Printemps "Lyric's Company"

dimanche 29 avril 2012 à 17h salle polyvalente

### CLUB DES CIGALES

L'association créée en 1987, propose diverses activités manuelles, culturelles et de loisirs aux personnes de tous âges désireuses d'intégrer une structure associative.

Ces activités se font soit au local rue Alphonse Daudet, soit à l'ancienne mairie rue Notre-Dame et sont répertoriées sur le site de la mairie « ste-anastasie.fr » associations.

Voici les dernières réalisations de l'atelier « Travaux d'Aiguilles »



**SORTIES** : La visite d'un bateau militaire prévue le 14 avril est reportée à une date ultérieure en raison d'un planning chargé des autorités maritimes. Pas d'inquiétude, ce projet de visite est toujours maintenu dans le programme des Cigales

Dimanche 20 mai 2012 à 17h : « La Veuve Joyeuse » au théâtre Galli de Sanary - Prix par personne transport compris : 45€ Inscriptions au 04.94.72.21.98



Secours Populaire Français

Journée "Portes ouvertes" le dimanche 15 avril 2012 de 9h à 13h au local du Secours Populaire



LA PROUVENCO DOU TEMS PASSA et la Commune de Ste-Anastasie organisent

Dimanche 15 avril 2012 - Parking des Ferrages - Toute la journée

**UN MARCHÉ FERMIER**  
**GRANDE FOIRE AUX PLANTS ET PRODUITS DU TERROIR**  
11h30 Apéritif offert par la Mairie Entrée libre - Parking assuré



Pour tous renseignements, s'adresser à M. CASTALDO au 04.94.72.23.76

## LE CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

**Lundi 9 avril** : Brocante - Puces - Marché paysan  
et produits Bio par le Comité des Fêtes  
Place de la gare de 7h à 19h

**Samedi 14 avril** : Concert des professeurs de  
l'Ecole de musique du Val d'Issole  
Salle polyvalente 18h - entrée libre

**Dimanche 15 avril** :

- Foire aux plants  
Parking des Ferrages de 8h à 19h
- Journée « Portes Ouvertes » au local du  
Secours Populaire - de 9h à 13h



**Jeudi 19 avril** : CROSS des écoles de 14h à 15h30  
Pré de la Font

**Dimanche 29 avril** : Concert de Printemps de la  
Lyric's company - Salle polyvalente 17h

## Les poètes de Ste-Anastasie

### Une surprise

En ces journées ensoleillées  
De ces derniers jours de février  
Mon amandier m'est apparu  
En fleurs, tout de rose vêtu ...  
J'ai cru, oui, j'ai cru rêver ...  
Pourtant c'était réalité ...

Malgré la neige récente  
Et mes gelées persistantes  
Malgré les rigueurs de février  
Est en fleurs mon amandier !

Alors comment ne pas penser  
A la très prochaine arrivée  
De ce très beau prince charmant  
Que l'on attend impatiemment ?

Bienvenue Monsieur le Printemps !

28 février 2012.  
Jeannette Carrière

## Le carnet de Sainte-Anastasie

### Naissance :

M. et Mme RAYNOUARD Marc et Florence sont heureux de vous faire part de la naissance de leur petite-fille Charline, née le 6 mars 2012 à TOULON, fille de Jérôme et Emilie.

Félicitation aux parents, aux grands-parents, aux arrière grands parents et à l'arrière arrière grand-mère.

Nous avons le plaisir de vous annoncer les naissances de RODRIGUEZ Roxane née le 4 mars 2012 et de CASANOVA Andréa né le 11 mars 2012. Nous présentons toutes nos félicitations aux nouveaux parents.

### Décès :

Nous avons le regret de vous annoncer les décès de Madame Nadejda GLOWACKI-PRUS survenu le 25 février 2012, le décès de Monsieur Edgar MULÉ survenu le 23 mars 2012 ainsi que le décès de Madame Georgette MARQUES DE CARVALLIO survenu le 23 mars 2012. Nous présentons à leurs familles toutes nos condoléances.

### Petites annonces

- Femme sérieuse avec références propose ses services pour le repassage et le ménage quelques heures par semaine.

Personne déclarée en chèque emploi service.

Tel ; 04.94.78.28.91 Port : 06.73.56.36.60

Demander Michèle

**AquaClimElec**  
Electricité  
Plomberie  
Clim, pompe à chaleur

Installation  
Reparation

06-44-04-06-72

777

**Atout - Clean**  
Service à la personne agréé

MÉNAGE, REPASSAGE  
PRÉPARATION REPAS  
COURSES

06 82 79 68 39 - atout-clean@comail.fr

marianne  
comme toute la famille

### A l'honneur !

Ou comment en un seul jour passer du statut de simple mortel à celui de Maître d'une très vénérable confrérie caritative. En effet Madame Elisabeth TORRENTE notre secrétaire générale vient d'être très officiellement admise dans l'ordre moyenâgeux des Anystiers lors du grand magistral de TOULON LA ROYALE. Nous lui adressons toutes nos chaleureuses félicitations.

